



Legal & Consulting

Managed services: aider les acteurs du secteur financier à faire face à leurs obligations

Contenu sponsorisé par ARENDT

Fort d'un positionnement unique sur le marché, Arendt déploie une solution *managed services* qui met à disposition de ses clients son expertise légale, réglementaire et opérationnelle pour les aider au quotidien et contribuer à l'amélioration de leur efficacité opérationnelle.

Les acteurs du secteur financier doivent composer avec un cadre juridique, réglementaire et fiscal qui évolue en permanence. Depuis quelques années, on assiste à une multiplication associée à une complexification des exigences en la matière. «*Face à cette tendance, les acteurs ont de plus en plus de mal à maintenir une veille relative à ces évolutions, et, dès lors, à se maintenir en conformité*», explique Julien Ganter, Partner, Arendt Regulatory & Consulting.

Cette complexification entraîne en outre des coûts et pèse sur l'efficacité opérationnelle des acteurs. Dans un contexte de guerre des talents, chacun peine à trouver les ressources humaines et techniques nécessaires à la gestion de ces enjeux réglementaires.

Combiner les expertises
Partant de ces constats, Arendt a décidé de regrouper l'ensemble de ses services et produits

Photo → Anthony Dehez (Maison Moderne)

visant à aider ses clients à gérer ces enjeux. À cette fin, le groupe a combiné les atouts et ressources de ses diverses entités – son étude juridique (Arendt & Medernach), sa société de conseil autour des enjeux réglementaires (Arendt Regulatory & Consulting) et sa société de services dédiés aux entreprises et investisseurs (Arendt Services) – pour structurer une nouvelle offre *managed services*. «*De nombreuses solutions et services, soutenant la gestion des enjeux opérationnels de nos clients en matière juridique, réglementaire et fiscale, existaient au sein du groupe. Mon rôle est de les orchestrer pour pouvoir proposer une solution pertinente à travers toute la chaîne de valeur de nos clients*», poursuit Julien Ganter.

Soutenir les processus de production et de veille

En mettant en œuvre une approche *managed services* coordonnée au sein du groupe, Arendt se place aux côtés de ses clients dans la gestion des aspects opérationnels au quotidien. «*La volonté est de soulager nos clients vis-à-vis des processus de production et de veille liés à leurs obligations légales et réglementaires, en leur permettant d'accéder à un ensemble d'outils, de services et de ressources*

portés par le groupe Arendt, explique Julien Ganter. *À travers cette approche, nous pouvons leur faire bénéficier d'économies d'échelle, les accompagner dans leur transformation digitale, tout en leur assurant que leurs opérations répondront aux exigences de qualité et d'indépendance qui nous caractérisent.*»

En partant de son expertise juridique et réglementaire, le groupe a engagé une démarche d'innovation, tant dans la mise en œuvre de processus efficaces que de solutions technologiques performantes. «*La solution Arendt Automated Documents est une excellente illustration du mariage de notre expertise juridique et de notre savoir-faire technologique. Elle apporte une réponse innovante et adaptée aux besoins de production de documents légaux pour les départements juridiques de nos clients, avec une flexibilité en termes de degré de services qui permet de répondre à tout type d'attentes, de la simple mise à disposition d'outils à un managed service complet*», explique Julien Ganter.

Partir des besoins de chacun

«*Un responsable de la conformité n'a pas les mêmes préoccupations qu'un responsable juridique, ou encore qu'un responsable du secrétariat associé à l'organisation et au suivi d'un conseil d'administration. Selon la fonction et la volonté d'externaliser tout ou une partie du processus, nous pouvons mobiliser les outils et les ressources appropriés*», poursuit le Partner.

L'offre se veut donc particulièrement modulaire. «*Nous sommes là pour simplifier la vie de chacun en offrant des garanties, avec un contrôle sur les opérations assurées par Arendt, dans le respect du cadre légal et de la réglementation en vigueur*», conclut Julien Ganter.

«*La volonté est de soulager nos clients vis-à-vis des processus de production et de veille liés à leurs obligations légales et réglementaires.*»

Julien Ganter



FOCUS SUR TROIS SOLUTIONS APPARTENANT À L'OFFRE MANAGED SERVICES D'ARENDT

Faciliter les opérations de « tax reclaim »

En matière de fiscalité, les acteurs financiers évoluant dans un environnement international sont amenés à jongler entre obligations déclaratives inhérentes aux juridictions et opportunités d'engager des demandes de remboursement de la retenue à la source indûment perçue par les diverses administrations fiscales. Le nouveau service « tax reclaim » d'Arendt s'appuie sur une solution technologique développée avec Mobilu pour soutenir les acteurs financiers dans la réalisation de telles opérations. Il est alors plus aisé d'évaluer les opportunités de réclamer des taxes indues et d'engager les procédures pour les récupérer.

ESG: encourager la finance durable tout en veillant au respect de ses engagements

L'évolution de la réglementation autour des enjeux ESG exige aussi des gestionnaires de fonds qui font la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales et des fonds avec un objectif d'investissement durable de répondre à de nouvelles obligations. Afin de les soutenir, le groupe Arendt met en œuvre un nouvel outil de Due Diligence ESG « EDDMON » et prépare un nouveau service de reporting SFDR. La démarche s'appuie sur l'expertise réglementaire, qui permet de traduire clairement les obligations des acteurs en la matière, et sur le savoir-faire technique acquis avec le développement d'outils tels que CAROL, pour mettre en place un outil performant permettant à chaque acteur de contrôler l'alignement de ses investissements en matière d'ESG.

« Corporate services »: accompagner les acteurs financiers dans leurs fonctions juridiques et corporate in-house

La solution « corporate services » d'Arendt vient soutenir les acteurs de la Place sur l'ensemble des fonctions juridiques et corporate gérées in-house (préparation et suivi de réunions de board, assemblées d'actionnaires, rédaction de contrats et documents intragroupes, par ex.). Arendt offre ainsi des solutions intégrées en s'appuyant sur une équipe parapléale dédiée. Combinée avec l'automatisation et des solutions numériques, l'offre

« Corporate services » permet d'assurer une production juridique et corporate interne répondant à toutes les exigences légales et réglementaires tout en contrôlant les risques et les coûts du début à la fin.

Découvrez toutes les solutions managed services d'Arendt

